



IMMOBILIER CONSEIL

© 04 90 57 83 00 - Fax 04 90 57 83 11
e-mail : info@fb-immo.com
web site : www.fb-immo.com

BAREME HONORAIRES

HONORAIRES TTC DE NEGOCIATION EN POURCENTAGE DU PRIX NET VENDEUR

De 0 à 150 000 €	8 % TTC minimum forfaitaire 2 000 €
De 151 000 € à 250 000 €	7 % TTC
De 251 000 € à 350 000 €	6 % TTC
De 351 000 € à 450 000 €	5 % TTC
Au delà	3 % TTC

Nos honoraires sont à la charge du vendeur et peuvent être exceptionnellement à la charge de l'acquéreur

HONORAIRES TTC DE LOCATION

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 (Loi Alur) hors zone tendues et très tendues

A charge du locataire :

- 8% TTC par m² pour visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
- 3 % TTC par m² pour la réalisation de l'état des lieux

Soit 11 € TTC par m² sans jamais dépasser 1 mois de loyer hors charge

Le montant TTC imputé au locataire ne peut être supérieur à celui imputé au bailleur

A charge du bailleur :

- 8% TTC par m² pour visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
- 3 % TTC par m² pour la réalisation de l'état des lieux

Soit 11 € TTC par m² sans jamais dépasser 1 mois de loyer hors charge

Le montant TTC imputé au locataire ne peut être supérieur à celui imputé au bailleur

POUR TOUS LES AUTRES BAUX :

1 mois de loyer TTC pour le bailleur et le locataire